



AVIS

-30 juin 2020-

Suite aux Hautes Orientations contenues dans le **Discours Royal du 20 août 2018** et afin de concrétiser l'engagement pris par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration dans la **circulaire** du 21 juin 2019 adressée aux Etablissements et Entreprises Publics (EEP), le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA) a procédé le mardi 30 juin 2020, à la publication des délais de paiement déclarés par les EEP concernant le mois de mai 2020 et ce, au niveau de la rubrique de l'Observatoire des Délais de Paiement (ODP) sur le portail dudit Ministère.

Cette publication marque le début effectif d'une publication mensuelle sachant que le MEFRA s'est inscrit dans une démarche progressive en publiant le 31 octobre 2019, le 31 décembre 2019 et le 28 février 2020 les délais de paiement déclarés par les EEP, concernant, respectivement, les mois de juin, de septembre et de décembre 2019 et en publiant simultanément le 10 juin 2020, les délais des mois de janvier, février, mars et avril 2020 pour des considérations relatives à la situation particulière marquée par la crise sanitaire du COVID-19 . Ces délais sont consultables à l'aide du moteur de recherche disponible sur le site de l'ODP.

Ainsi, au niveau global, la tendance positive constatée depuis décembre 2018 se confirme. En effet, la moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des EEP a atteint **40,93 jours à fin mai 2020** contre 41,7 jours en avril 2020, 42,6 jours en mars 2020, 43,03 jours en février 2020, 41,6 jours en janvier 2020 et 42 jours à fin décembre 2019.

Cette tendance positive résume l'implication effective des EEP et les actions d'amélioration entamées par certains d'entre eux en vue de réduire leurs délais de paiement ainsi que les efforts déployés par les pouvoirs publics dont récemment ceux entrepris pour faire face aux impacts économiques et sociaux de la pandémie Covid-19 et ceux s'inscrivant dans le cadre d'un plan de relance post-Covid des différents secteurs économiques en vue de dynamiser l'économie nationale.